

CONDITIONS GENERALES DE TRAVAIL

OBJET DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre d'une relation d'affaires qualifiée entre la Brasserie BlackPig Sàrl (ci-après la BlackPig) et toute autre partie co-contractante.

RELATION D'AFFAIRES QUALIFIEE

Doit être entendue, dans le cadre de cet accord, comme relation d'affaires qualifiée toute relation naissante de la vente, de la location, ou de la mise à disposition, par La BlackPig de :

- Produit ou Marchandise.
- Matériel.
- Prestations.

PRODUIT OU MARCHANDISE

Est considéré comme produit ou marchandise au sens de ce document tous les produits fabriqués et distribués par La BlackPig conditionnés dans un des emballages disponibles à la commercialisation, à savoir :

- Carton de 24 bouteilles de 33cl (non-divisible).
- Carton de 6 packs de 4 bouteilles (non-divisible).
- Fût inox ou plastique recyclable.
- Tout autre conditionnement d'origine.

EMBALLAGE ET PALETTISATION

Les produits de La BlackPig sont vendus en différents emballages et, en fonction de ces emballages, sont palettisés de manières différentes.

Les EURO palettes (120x80) sont facturées CHF 15.- / pièce si elles ne sont pas retournées ou échangées.

CARTON DE 24 BOUTEILLES (24x33CL)

Les bouteilles sont non-consignées et vendues en cartons non-divisibles de 24 unités, pour un volume total de 7.92 litres et un poids total de 12.84 kg.

Une couche palette comprend 9 cartons de 24 unités, soit 216 bouteilles, pour un volume total de 71.28 litres et un poids total de 115.56 kg, palette exclue.

Une palette complète comprend 6 couches palettes, soit 54 cartons, ou 1296 bouteilles, pour un volume total de 427.68 litres et un poids total de 693.36 kg, palette exclue.

CARTON DE 6 PIGGY-PACK DE 4 BOUTEILLES (6x4x33CL)

Les Piggy-Packs sont vendues en cartons non-divisibles de 6 Packs de 4 bouteilles de 33cl non-consignées, pour un volume total de 7.92 litres et un poids total de 12.84 kg. Les bières constituant ces packs sont l'ATY-PIG, l'UTO-PIG, la PIG-ALE et la PIG-UP (jusqu'à nouvel avis)

Une couche palette comprend 9 cartons de 24 unités, soit 216 bouteilles, pour un volume total de 71.28 litres et un poids total de 115.56 kg, palette exclue.

Une palette complète comprend 5 couches palettes, soit 54 cartons, ou 1296 bouteilles, pour un volume total de 427.68 litres et un poids total de 693.36 kg, palette exclue.

FUTS BLACKPIG

Pour des raisons d'hygiène et de qualité, la Brasserie BlackPig a renoncé aux fûts inox et propose deux formats de fûts en PET de 20 et 30 litres

Les fûts PET 20 litres ou 30 litres sont vendus à l'unité, et portent une consigne de CHF 10.- (dix francs suisses). Le système de soutirage pour ces fûts est spécifique au fabricant KEYKEG mais nous fournissons le matériel si besoin. Une fois percé, ces fûts se conserve 5 semaines.

Les fûts 20 litres PET sont palettisés en une seule couche palette de 15 unités, pour un volume total de 300 litres et un poids total d'environ 307.5 kg, palette exclue.

Les fûts 30 litres PET sont palettisés en une seule couche palette de 8 unités, pour un volume total de 240 litres et un poids total d'environ 244 kg, palette exclue.

OFFRE

GENERALITES

La BlackPig peut faire une offre à des Acheteurs potentiels ou existants. Cette offre stipule au minimum les quantités de produits et les prix de ces produits selon la grille tarifaire en vigueur au moment de l'offre.

VALIDITE

Une offre émise par La BlackPig a par défaut une validité de 30 jours. Cette durée peut être modifiée par des clauses contractuelles particulières.

COMMANDES

MODALITE

Les commandes doivent être passées en priorité par le formulaire de contact de la BlackPig, que l'Acheteur peut trouver sur www.blackpig.ch/contact/ ou par email sur contact@blackpig.ch.

HEURES LIMITES

La BlackPig s'efforce de livrer les marchandises commandées avant 15 heures les vendredis, mais peut ne pas y parvenir. Selon l'urgence de la commande, la BlackPig peut tout à fait avancer ses jours de livraisons. Les commandes doivent être passées par l'Acheteur au plus tard jusqu'au jeudi 15h afin de permettre une livraison le jour suivant.

Toutes commandes parvenant au département logistique après 15h les jeudis seront probablement livrées la semaine suivante.

Pour les commandes hors « Jura et région » incluant livraison, l'Acheteur doit passer commande au plus tard 7 jours ouvrables avant date de livraison.

ANNULATION

Une commande peut être annulée sans frais, moyennant que l'Acheteur prévienne La BlackPig la veille de la date de livraison. Pour les commandes hors Jura et région incluant livraison, le délai est de 3 jours ouvrables avant la date de livraison.

En cas d'annulation après le délai, voir le paragraphe 7.

LIVRAISON

ZONE DE LIVRAISON

La BlackPig livre en direct les adresses situées dans les cantons suivants :

- Canton du Jura et alentours
- Canton de Bâle (commande minimum requis ou via dépositaire)
- Canton de Berne (commande minimum requis ou via dépositaire)
- Canton de Neuchâtel (commande minimum requis ou via dépositaire)
- Canton de Soleure (commande minimum requis ou via dépositaire)

Pour les autres cantons, nous travaillons avec des revendeurs régionaux et/ou nationaux. La liste des revendeurs est disposition sur demande (contact@blackpig.ch)

LIVRAISON HORS-ZONE

Si l'Acheteur souhaite être livré en dehors de notre zone de livraison, La BlackPig facturera les produits au prix « départ brasserie » (équivalent au prix « prise à quai ») et facturera en sus le coût effectif du transport par un transporteur professionnel. Au cas par cas, La BlackPig peut se mettre d'accord avec l'Acheteur sur un prix DAP hors-zone.

MINIMA

Pour toute livraison effectuée en Suisse par La BlackPig, le minimum de commande est fixé à 3 produits (voir définition à l'Article 3). Au cas par cas, La BlackPig peut se mettre d'accord avec l'Acheteur sur un volume minimum pour les livraisons DAP hors-zone.

ANNULATION PAR L'ACHETEUR

En cas d'annulation d'une commande alors qu'une livraison est en cours, des frais d'annulation d'une valeur de CHF 50.- (cinquante francs) seront perçus. En cas de refus de la marchandise livrée sans raison valable, des frais d'annulation d'une valeur de CHF 250.- seront perçus.

EMPECHEMENT

La BlackPig essaie dans la mesure de ses moyens de ne jamais devoir annuler une livraison de dernière minute. En cas d'empêchement de livraison, La BlackPig contactera l'Acheteur afin de convenir avec lui de la meilleure marche à suivre.

PRISE A QUAI

HORAIRES DE CHARGEMENT

La BlackPig accepte les arrivées à quai pour chargement aux horaires suivants :

- Lundi au jeudi : 08h00 – 11h30 et 13h30 – 17h00
- Vendredi : 08h00 – 11h30 et 13h30 – 15h00

Toute arrivée en dehors de ces horaires peut être refusée sans autres justifications par La BlackPig.

POINT DE CHARGEMENT

Les chargements s'effectuent du côté du parking communale de Courroux, quai de chargement BlackPig. Les commandes de moins de 6 unités (cartons ou fûts) peuvent se faire côté Bar.

Pour les grandes quantités (une palette minimum), le retrait s'effectuera sur le quai de chargement du bâtiment AGROLA sis à la rte de Courrendlin à Delémont

PRIX

DETERMINATION DU PRIX

La BlackPig détermine le prix de vente de ses produits en tenant compte des facteurs suivants :

Le prix est différent selon que La BlackPig doit effectuer elle-même la livraison ou que l'Acheteur vienne prendre lui-même la marchandise à quai.

QUANTITE COMMANDEE

Le prix est différent selon que l'Acheteur commande pour plus d'une palette (bouteille ou fûts), voir Article 4. Emballages et Palettisation) au moins.

COMMUNICATION

Les prix des produits communiqués au moyen des listes de prix, sur les confirmations de commande et/ou les factures sont indiquées en Francs suisses (CHF), hors taxes.

PRIX DU TRANSPORT

Si l'Acheteur souhaite être livré hors de notre zone de livraison, La BlackPig peut faire appel à un transporteur professionnel. Le prix appliqué par produit sera forcément le prix pour une prise à quai (adapté en fonction de la quantité commandée). Le coût effectif du transport sera facturé dans sa totalité sur la facture suivante.

RABAIS « PRISE A QUAI »

Tous les clients ont droit à un taux de rabais sur le total de leurs factures égal à 5% en cas de prise à quai de marchandises.

PRIX A L'EXPORT

Pour tous les produits expédiés hors de Suisse, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur la facture.

Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort du Vendeur. Ils seront à la charge de l'acheteur et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes.

En cas de ventes livrées en France par le vendeur, l'acheteur recevra deux factures, l'une pour les produits facturés HT selon accord, et l'autre d'un transporteur ou agence en douane, incluant droit d'accises et TVA française. Il est de la responsabilité de l'acheteur de garantir qu'il est légalement habilité à importer la marchandise pour son compte.

CHANGEMENTS

La BlackPig se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, moyennant préavis donné à ses clients d'au moins trois mois.

PAIEMENT

GENERALITES

Les paiements sont dus 15 jours après la date de facturation. La facturation est établie hebdomadairement, et peut être établie mensuellement sur demande de l'Acheteur.

MODALITES

Les paiements doivent respecter les modalités de paiement mises en avant par La BlackPig, à savoir en utilisant le numéro IBAN en bas des factures. L'Acheteur s'engage à inscrire en commentaire le numéro de la facture afin de faciliter notre comptabilité.

Les factures sont envoyées par email. Les factures ou rappels (dès le deuxième) envoyées par courriers postaux moyennant des frais de timbre (CHF 2.5).

RETARDS ET RAPPELS

Premier Rappel :

Le premier rappel est envoyé sans frais après 30 jours en cas de non-paiement. Un Acheteur au bénéfice d'une échelle de ristourne peut avoir, au cours d'une année calendaire, jusqu'à deux factures allant au premier Rappel. Dès la troisième facture, les ristournes seront annulées.

Deuxième Rappel

Le deuxième rappel est envoyé 15 jours après le premier, portant des frais de retard de CHF 10.-.

Un Acheteur au bénéfice d'une échelle de ristourne ne peut avoir aucune facture allant au deuxième rappel ou plus, faute de quoi les ristournes seraient annulées.

Troisième Rappel

Le troisième rappel est envoyé par recommandé 15 jours après le deuxième, portant des frais de retard de CHF 20.-.

Après cela et sans nouvelles de l'Acheteur, La BlackPig se réserve le droit d'engager des poursuites éventuelles.

Intérêt Moratoire

Dès 30 jours de retard, un intérêt moratoire de 5% per annum court et est dû, jusqu'à règlement en plein de la facture.

RETOUR DE MARCHANDISE

GENERALITES

La BlackPig accepte les retours de marchandises dans les cas où la marchandise vendue ne répond pas aux standards raisonnablement attendus d'un produit de gamme et de qualité similaires.

MODALITES

Tout défaut apparaissant dans la marchandise livrée doit être signalé dans les 3 jours suivant l'apparition du problème à La BlackPig par écrit, en précisant, pour chaque produit :

- Le type de bière ou de produit
- Le contenant
- Le numéro de lot et la date limite de consommation
- La communication peut être faite par email, soit au commercial responsable de la relation d'affaire, soit sur l'adresse mail générale de la société : contact@blackpig.ch.

ABUS

La BlackPig reconnaît l'importance de remplacer à titre gratuit de la marchandise ne satisfaisant pas aux exigences standards et raisonnables pour un produit de gamme et de qualité similaire. Cependant, La BlackPig n'acceptera pas d'abus de sa politique de retour de marchandise, et tout Acheteur pris en situation d'abus se verra privé de ses clauses de ristournes, de ses rabais exigibles, ou de tout autre avantage dont il pourrait bénéficier.

GARANTIES

Conformément à la loi, La BlackPig assume deux garanties : de conformité et relative aux vices cachés des produits.

La BlackPig rembourse l'Acheteur ou échange les produits apparemment défectueux ou ne correspondant pas à la commande effectuée. La demande de remboursement doit s'effectuer comme précisé au paragraphe 11.

OBLIGATIONS QUALITE DE L'ACHETEUR

STOCKAGE

ATTENTION : Les recommandations qui suivent ne concernent pas spécifiquement que les produits BlackPig mais bien toutes les bières artisanales.

L'Acheteur s'engage à stocker les produits dans de bonnes conditions : au frais, à l'ombre, à la verticale, et dans des conditions de sécurité conformes aux normes en vigueur.

Pour la température, voici l'échelle que La BlackPig recommande :

- Moins de 15°C : Température idéale
- Entre 15°C et 20°C : Température acceptable
- Au-delà de 25°C : Température inacceptable, tout stockage à ces niveaux entraîne une suppression du droit de retour de marchandises.

La BlackPig n'acceptera pas de retour de marchandise sur la base d'un problème de qualité si les conditions de stockage s'avèrent ne pas respecter cette clause. Le non-respect de cette clause peut entraîner la suspension des ristournes et autres avantages dont l'Acheteur pourrait bénéficier.

HYGIENE

L'Acheteur s'engage à utiliser un matériel de service, incluant mais n'étant pas limité aux tireuses à pression, verres, ou ouvre-bouteilles, propre et maintenu dans des conditions d'hygiène respectable. La BlackPig n'acceptera pas de retour de marchandise sur la base d'un problème de qualité si les conditions de service s'avèrent ne pas respecter cette clause.

Le non-respect de cette clause peut entraîner la suspension des ristournes et autres avantages dont l'Acheteur pourrait bénéficier.

ELEMENTS DE MARQUE

Les éléments constitutifs de la marque incluent, mais ne sont pas limités à :

- Le nom de la brasserie, à savoir « Brasserie BlackPig Sàrl »
- Les noms des bières et leurs couleurs associées
- Le logo sous toutes ses formes
- Les éléments d'illustration
- Le matériel promotionnel

RESPECT DES ELEMENTS DE MARQUE

Les divers éléments de la marque doivent être présentés en respectant leur intégrité et sans y apporter de modification. Il n'est pas permis de modifier, déformer, réorganiser, ou autrement apporter de personnalisation aux éléments de marque. De même il n'est pas permis d'en changer les couleurs ou les polices de caractère.

UTILISATION ET PERSONNALISATION DES ELEMENT DE MARQUES

Si l'Acheteur souhaite faire usage des éléments de marque conjointement avec des éléments d'autres marques, une approbation du projet par La BlackPig est nécessaire. Cette approbation doit être obtenue auprès de la personne en charge du marketing, et il incombe à l'Acheteur de faire les démarches nécessaires pour s'assurer du respect de cette clause.

La demande doit être faite par écrit, envoyée à contact@blackpig.ch.

RECLAMATIONS

Le cas échéant, l'Acheteur peut présenter toutes réclamations par courrier recommandé auprès de La BlackPig au moyen des coordonnées suivantes :

Brasserie BlackPig Sàrl
Rue du 23-Juin 55
CH-2822 Courroux / Jura
+41 79 793 01 84
Email Général : contact@blackpig.ch

FORCE MAJEURE

L'exécution des obligations du vendeur au terme des présentes conditions est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

NULLITE ET MODIFICATION DU CONTRAT

Si l'une des clauses du présent contrat était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres clauses qui demeureront en vigueur entre les parties. Toute modification contractuelle n'est valable qu'après un accord écrit et signé des parties.

DROIT APPLICABLE

Le présent document est soumis au droit suisse. Toute dispute provenant de ce document sera réglée dans un tribunal compétent.